LETTRE

De M. BURKE à M. l'ARCHEVÊQUE D'AIX;

ET RÉPONSE

De M. l'ARCHEVÊQUE D'AIX, à M. BURKE.



LETTRE

De M. Burke à M. l'Archevêque d'Aix.

MONSIEUR,

C'est une grande satisfaction pour moi que les généreuses victimes de l'injustice et de la tyrannie veuillent bien accepter l'hommage que j'ai offert à

leurs vertus. C'est une distinction que je n'aurois pas méritée du clergé de France, dans le tems de sa splendeur et de son crédit. Les complimens et les remercîmens sont le trafic ordinaire de la grandeur et de la flatterie.

Votre église, dont les lumieres furent l'ornement du monde chrétien, dans sa prospérité, est plus brillante encore dans ses infortunes, aux yeux de ceux qui savent juger. Jamais un si grand nombre d'hommes n'a fait paroître une constance aussi inflexible, un désintéressement aussi manifeste, une humilité aussi magnanime, tant de dignité dans sa patience, et tant d'élévation dans le sentiment de l'honneur : des siécles n'ont point fourni autant de nobles exemples que la France en a produit dans l'espace de deux années : il est honteux de chercher le mérite dans l'antiquité pour l'y admirer, et d'être en même-tems insensible aux objets qui sont sous nos yeux. La France est dans une déplorable situation quant à son état moral et politique ; mais il semble qu'il est dans l'ordre de l'économie générale du monde, que lorsque les plus grands et les plus détestables vices dominent, les vertus les plus distinguées et les plus éminentes levent plus fiérement

la tête ; ce n'est plus le tems de la médiocrité.

Nous pouvons avoir quelque diversité dans nos opinions ; nous ne différons jamais dans nos principes : il n'est qu'une seule espece d'honneur et de vertu dans le monde ; elle consiste à sacrifier toute autre considération au sentiment du devoir, de la droiture et de la piété. C'est ce qu'a fait le clergé de France. Je n'examinerai pas scrupuleusement les raisons pour lesquelles des hommes comme vous ont cru devoir tout supporter ; tout ce que je vois, je suis forcé de l'admirer ; le reste est hors de ma portée, hors de celle peut-être de ceux qui sont infiniment plus instruits que moi : ce que je puis appercevoir distinctement, parce que les évêques de France l'ont prouvé par leur exemple, c'est qu'ils ont fait sentir à tous les ordres et à toutes les classes des citoyens, les avantages que la religion même peut retirer de l'alliance de sa dignité, propre avec le caractere que donne une naissance illustre et le sentiment naturel de l'honneur. C'est avec raison qu'en France la noblesse peut s'énorgueillir de son clergé, et le clergé de sa noblesse, quoique ces deux classes soient à présent condamnées à un courage

passif qui fait plus pourtant la gloire de l'une que de l'autre.

Je présenterai à M. l'évêque de Saint-Pol-de-Léon votre belle et touchante adresse ; peut-être ne lui est-elle pas encore parvenue ; je suis persuadé qu'il y donnera son approbation. Si je puis juger de lui, dans le peu de tems que je l'ai vu, c'est un des hommes les plus estimables et les plus aimables. Il a été reçu ici par notre haut-clergé, et par beaucoup d'autres, non assurément selon son rang et son mérite, mais avec une attention, pour l'un et pour l'autre, dont, par un effet de sa bienveillance naturelle, il a paru content.

Je ne sais si c'est à la complaisance de votre grandeur que je dois les chefs-d'œuvre d'habileté, de connoissance, et d'éloquence supérieure, variée selon les occasions, dans ses différens discours et lettres. Ce sont les ouvrages d'un grand-homme d'état, d'un grand prélat, et d'un homme versé dans la science de l'administration. On ne doit pas s'étonner que l'état, le clergé, les finances et le commerce soient ruinés, quand l'auteur de

ces ouvrages, au lieu d'avoir une grande part dans les conseils de sa patrie, y est persécuté et proscrit. La proscription d'hommes semblables, est propre à couvrir un peuple entier d'un blâme éternel : ceux qui les persécutent ont fait, pour cela seul, plus de mal à leur pays, en le privant de leurs services, qu'un million d'hommes, comme eux, ne peut en réparer, quand même ils voudroient rétablir tout ce qu'ils ont détruit.

Conservez, monsieur, le courage que vous avez montré ; soyez assuré que, quoique le monde ne soit pas digne de vous et de vos collegues, nous ne sommes pas généralement insensibles à l'honneur que vous faites à notre commune nature.

RÉPONSE

De M. l'Archevêque d'Aix, à M. Burke.

7 Août 1791.

Vous avez bien voulu, monsieur, m'adresser vous-même un jugement qui m'honore, et je ne dissimulerai point l'impression que m'a fait éprouver le suffrage de l'homme le plus célebre par ses talens, ses vertus, ses succès; mais permettez-moi de recueillir sur-tout, avec un intérêt bien supérieur à tous ceux qui me sont personnels, l'éloge que vous faites de l'ordre respectable, dont j'ai l'avantage de partager les infortunes. C'est le premier orateur de l'Angleterre qui devient le défenseur du clergé de France; c'est cette voix qui dirige ou qui balance, depuis si long-tems, l'opinion dans une nation dont la France doit être la rivale par les progrès de ses connoissances, bien plus que par ses intérêts politiques : ah! puissent les sombres nuages, qui couvrent ma patrie, ne pas obscurcir pour toujours l'éclat que lui donnerent les sciences, les lettres

et les arts ! nous sommes dans des momens de troubles ; nous n'entendons que le bruit de nos discussions ; nous ne lisons que les ouvrages enfantés par les partis; et combien d'hommes sages et de citoyens éclairés restent dans le silence ! nous ne pouvons plus nous juger nous-mêmes, et l'étranger observateur peut seul nous apprendre quel doit être sur nous le jugement de la postérité.

Quand mes collegues m'ont choisi pour leur interprete, je me suis pénétré de leurs sentimens, et de ceux de ces ministres estimables de tous les rangs que rien n'a pu séparer de leur propre conscience ; j'ai parlé pour eux avec le sentiment qu'ils m'ont donné d'eux-mêmes ; et les nobles pensées, et les expressions sensibles n'étoient, je puis le dire, que le fruit des impressions journalieres que me faisoit éprouver l'habitude de leurs vertus. Il manque à leur gloire que vous ayez pu les voir comme moi, simples dans leur conduite, tranquilles dans leurs adversités, et contens d'avoir rempli leurs devoirs : l'église de France est la barque immobile, dont les eaux se sont retirées après l'orage, et chacun de nous, dans son naufrage, contemple avec étonnement ces nouveaux cieux et cette nouvelle terre qu'il n'avoit pas connus.

Par quelle destinée ſaut-il qu'après avoir soutenu, toute ma vie, ces maximes de la charité chrétienne que nous ont transmises les exemples et les leçons des premiers siecles de l'église, je sois moi-même la victime de l'intolérance et de la persécution? C'est dans le dix-huitieme siecle, c'est dans une nation qui vantoit sa philosophie, c'est au moment même où elle annonçoit la révolution de la liberté, qu'elle persécute ceux qui pratiquent ce qu'ils croient dans l'ordre de la religion, et qui veulent conserver le culte de leurs peres. On lit dans la constitution : *nul ne doit être inquiété pour ses opinions religieuses ;* on lit dans ses loix sur la religion, *des sermens, des destitutions, des peines infamantes, et des exils ;* et c'est sur le renversement de sa constitution que se fonde la constitution civile du clergé. Que deviennent ces loix naturelles qui devoient servir de base à toutes les loix? Ce sont ceux, dont on vouloit accuser les préjugés, qui plaident aujourd'hui tous les droits de la liberté.

La cause que nous avons défendue, monsieur, est la cause noble, juste et sainte de la liberté, de l'humanité, de la religion. Le clergé de France a fait sentir ce que c'étoit que la persuasion sans

fanatisme, le courage sans excès, et la résistance sans trouble et sans insurrection. Nous avons éprouvé toutes les pertes, nous avons supporté toutes les rigueurs; et nous sommes restés tranquilles et fermes, parce que rien n'est plus inébranlable que la probité qui s'appuie sur la religion. Voilà ce qu'on ne sait point juger dans le monde. On croit que l'honneur est le seul sentiment qui dirige les hommes de tous les états dans l'accomplissement des devoirs les plus sacrés. A Dieu ne plaise que je veuille affoiblir ce noble instinct qui supplée à la raison, qui rallie les guerriers dans le jour du combat, et qui peut animer aussi l'amour du bien public, quand il ne l'égare pas au-de-là de son objet; mais vous avez mieux défini ce simple et vrai sentiment, qui consiste dans l'impression habituelle du devoir, de la droiture et de la piété. Ce sentiment doit être en général celui des bons citoyens, et il n'y a point de mœurs dans une nation qui n'y croit pas. Si l'on veut détruire la religion en France, ce sera le premier exemple d'un empire sans religion; et personne n'a prouvé, avec plus d'éloquence que vous, monsieur, à quel point il importe d'attacher les principes des humaines sociétés à quelque chose de plus haut, que les hommes ne croient pas pouvoir

atteindre et détruire. Il faut consacrer, par la religion, le respect pour les loix; car, que seroit-ce que des loix auxquelles un peuple entier n'obéiroit que par contrainte et non par conscience? Il sentiroit bientôt que la force à laquelle il cede, n'est que celle qu'il donne; cette force s'amolliroit d'elle-même par la corruption générale, et l'état ne seroit plus.

Vous avez raison, monsieur, de nous encourager dans la carriere laborieuse à laquelle nous sommes destinés. Ce sont les écrits des hommes tels que vous, qui maintiennent, dans chaque nation, l'empire de la saine morale. Nous ne pouvons nous empêcher de croire que nos concitoyens nous rendront, tôt ou tard, cette justice que les étrangers ne nous refusent pas; et que nous verrons revivre, dans des momens plus tranquilles, les principes de la religion et de l'humanité.

Je ne vous parle point, monsieur, de ces autres ouvrages dans lesquels j'aurois désiré de rendre utiles les connoissances que peut donner une longue et paisible administration. Il ne m'appartient pas de juger de l'usage qu'on pourroit en faire; et il ne

faut pas s'étonner que les hommes méconnoissent des vérités sans passions dans les troubles des révolutions.

Agréez, monsieur, les témoignages de cette vénération et de cét attachement qui doivent unir les hommes bien intentionnés, aux hommes éclairés et vertueux de toutes les nations.

Je ne puis vous dire assez combien nous avons été sensibles aux témoignages d'intérêt que le clergé d'Angleterre a marqués pour un de nos plus vertueux et plus respectables collegues : vous avez aussi-bien connu son caractere, dans la société, que ses principes et son courage : et tels sont les regrets de son diocese, qu'on y régarde son éloignement comme une calamité publique.